

Commune d'Estaimpuis

Programme Communal de Développement Rural

Partie 3 : Stratégie et Objectifs de
Développement



Intercommunale d'Etude et de Gestion
Dominique Anne FALYS – Secrétaire générale

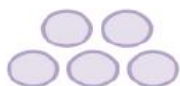


INTRODUCTION

Atouts Faiblesses Enjeux Défis Objectifs Plan d'actions:

Le Pari d'un programme de développement rural pour Estaimpuis

ATOUTS



FAIBLESSES

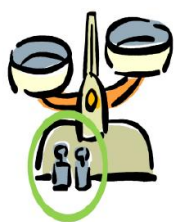


ENJEUX



Les enjeux du développement de la communauté des Estaimpusiens pour les 10 ans à venir s'appuient sur le rapport de force entre les atouts et les faiblesses de leur entité.

Parmi ces enjeux, les uns sont propres à l'entité, les autres s'inscrivent dans des dynamiques d'évolution de la société sur lesquelles les autorités locales et les citoyens ont moins de prise.



*Dynamiques
locales*

*Dynamiques
supra locales*

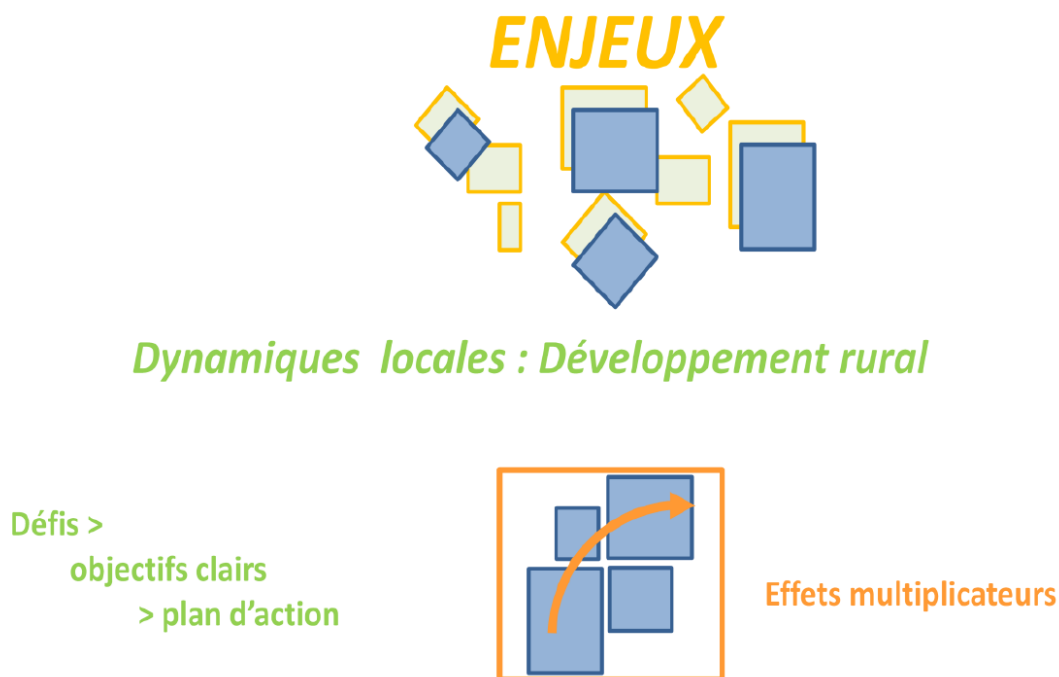
Chacun de ces enjeux ne peut trouver sa réponse dans un Programme communal de Développement rural. Certains relèvent de la mise en œuvre de politiques supra-communales que la commune est susceptible d'initier si elle n'y collabore d'ores et déjà : le développement économique, le tourisme, les équipements collectifs ... D'autres relèvent de la mise en œuvre de politiques régionales ou fédérales qui

dépassent largement les notions de développement sociétal que sont la sécurité sociale, la fiscalité, la défense, l'enseignement.

Et cependant, si nous examinons ces 4 derniers aspects de la « chose publique », il est surprenant de constater que chacun interpelle spécifiquement Estaimpuis : la fiscalité des frontaliers, la couverture sociale des moins valides français accueillis sur son territoire, la sécurité aux frontières de nations qui par ailleurs s'efforcent de les gommer, et enfin l'accueil des élèves venus de cet « étranger » qui est cependant son immédiat voisinage !

Ceci dit, se démontre illico qu'un « Programme de Développement rural » brasse large mais ne peut tout résoudre ! Il est impératif d'isoler parmi la pléthore des enjeux, un certain nombre de défis à relever et pour lesquels la définition d'objectifs clairs et judicieusement cernés s'impose.

Des objectifs qui articuleront un plan d'actions concrètes et pragmatiques, les unes matérielles, les autres immatérielles, certaines ponctuelles, d'autres transversales ou diffuses, tantôt emblématiques tantôt plus modestes.



La qualité de ce plan d'action résidera dans la capacité de chacune des actions de répondre à plusieurs des objectifs visés, de produire des « effets multiplicateurs », garants de l'efficacité des investissements financiers publics (ou privés) et de l'efficacité de l'engagement des acteurs, institutionnels ou associatifs, mandataires publics ou citoyens, qui vont les porter.

Ce Programme de Développement rural porte sur les 10 années à venir. Ces 10 années, aucun d'entre nous ne sait de quoi elles seront faites, en matière politique, économique, sociale, environnementale ... La seule donnée est la certitude qu'elles seront faites d'une autre glaise que celles qui les ont précédées et exigeront un nouveau souffle pour leur donner vie. Face à tant d'incertitudes, la proactivité doit prôner sur la réactivité mais les circonstances extérieures et imprévues nous mettent face à des réalités à gérer dans l'immédiat.

Le pari de ce programme de développement rural, c'est de s'accorder sur une vision du développement de l'entité et de sa communauté et d'identifier les projets qui vont lui donner corps.

PROLOGUE

De quelle cité est devenu ce citoyen ? Qui est le citoyen de cette cité ?

Un PCDR au cœur de profondes mutations de la condition humaine.

Notre temps s'inscrit dans un radical changement de condition humaine.

Cette vérité, abondamment décrite par Michel Serres, philosophe français, membres de l'Académie et auteur du récent « Le temps des crises », inspire implicitement chacun de nos actes individuels et l'ensemble des cheminements du Politique.

Ce changement de condition humaine repose sur 4 mutations fondamentales :

- La mutation de la « Culture rurale »
- L'accroissement croissant de l'espérance de vie
- L'affranchissement de l'individu par rapport à sa localisation spatiale
- L'inversion du rapport de dépendance de l'homme à la nature.

Ces 4 mutations façonnent une nouvelle civilisation, une autre façon d'appréhender le présent, que la Philosophie accompagne, l'Economie détermine, l'Homme transcende et les historiens définiront. Les contenus du « Programme communal de développement rural d'Estaimpuis » ne seront pas étrangers à la prise de conscience de ces mutations. Il s'agit donc, en guise de prologue, de les explorer.

- La mutation de la « Culture rurale »

La population « rurale », composée essentiellement d'agriculteurs attachés aux cultures vivrières est passée de l'ordre de 80 % à 0.6 % de la population européenne, du 19^{ème} au 21^{ème} siècle ! Cette mutation, initiée dans le monde occidental, affecte désormais la plupart des contrées du globe. Elle réorganise à la fois les modalités de la production vivrière et réécrit la relation de l'homme à la nature « culturelle ». (NB : notre milieu naturel est un milieu façonné par l'homme. La culture rurale l'a architecturé). En outre, le milieu rural se voyant fortement impacté par le milieu urbain, ses pratiques et ses valeurs, la notion de « rurbanité » (articulation d'urbanité et de ruralité) vient supplanter celle de la vraie « ruralité » et ce, particulièrement dans nos contrées.

- L'accroissement croissant de l'espérance de vie

Cet accroissement de l'espérance de vie croît en moyenne de 6 mois ... par an !

La coexistence de deux générations est passée à celle de 4 à 5 générations.

Le projet de vie d'un individu ne s'inscrit plus dans un parcours linéaire mais est devenu multiple sur la durée de son existence. En conséquence le rapport de l'individu à la sphère conjugale (famille, couple, enfants ...), à la sphère professionnelle sinon à la société, évolue au fil de sa vie !

- L'affranchissement de l'individu par rapport à sa localisation spatiale

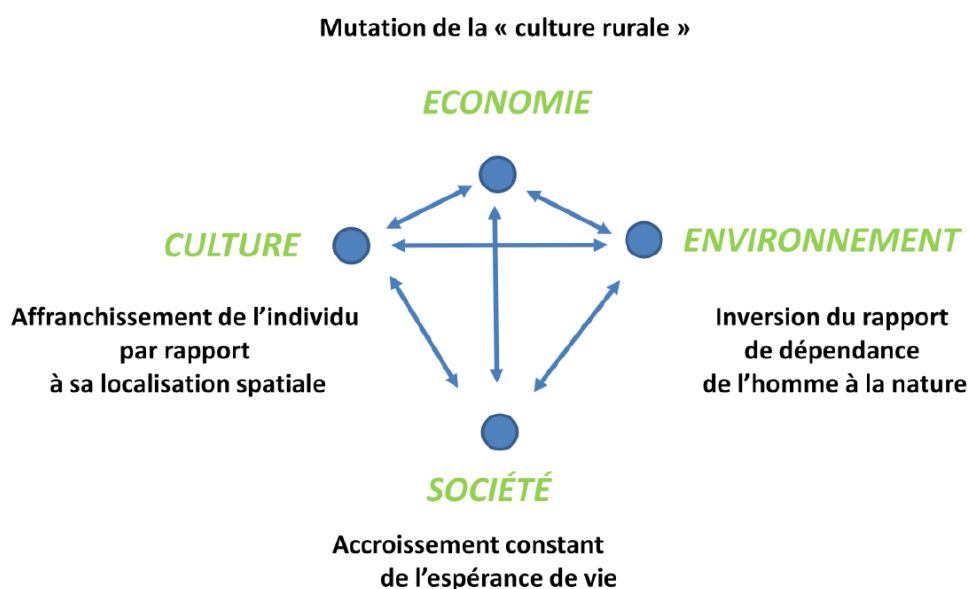
De l'oralité à l'écriture, de l'écriture à l'imprimerie, de l'imprimerie au numérique, l'évolution des modalités de communication a déterminé celles des rapports sociaux sinon des rapports de force sociaux (voir les formes d'échanges -support et contenu- des générations montantes, voir les printemps arabes). Ces modalités ont progressivement autorisé une dématérialisation de la relation des individus, désormais capables de se connaître sans se donner à voir ! De se connaître sans se reconnaître ...

De la traction humaine à la traction animale, du train à vapeur au TGV, du pedibus cum jambis à l'autosolisme, les règles des déplacements se sont métamorphosées de la dilatation à la contraction du rapport distance / temps (distance Paris - Lille ou distance Bailleul place (lundi départ 7h20) – Herseaux gare (arrivée 8h16) = 1h en transport public), générant une mutation totale du rapport des individus à l'espace, tantôt contraignant, tantôt annihilé.

- L'inversion du rapport de dépendance de l'homme à la nature

Les saisons, la durée de la clarté du jour ont déterminé l'activité humaine durant des millénaires. Jusqu'à ce que les activités humaines s'en affranchissent, jusqu'à ce que, apprentis sorciers, les hommes asservissent le climat à leurs expérimentations. Aujourd'hui tout ce qui relève de la « nature » ne dépend définitivement plus tant d'elle et de ses rythmes que de la détermination des individus ou des organisations ... de la procréation à la pluviométrie !

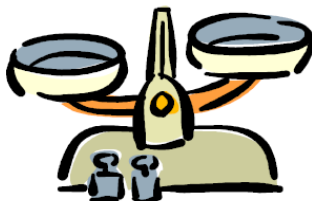
Il est indéniable que ces mutations auront des impacts non négligeables sur nos actions à mener en étroite corrélation avec le PCDR.



Le Programme de développement rural d'Estaimpuis s'appuiera sur cet exercice périlleux qu'est l'articulation d'une condition humaine décryptée avec une condition humaine en cours d'écriture ...

Il exprimera un projet de développement pour une cité qui, à l'instar de toute cité occidentale, se redéfinit tant par rapport à sa territorialité qu'à ses citoyens, et pour des citoyens qui ne se reconnaîtront bientôt plus dans l'idée d'être de leur enfance comme d'un pays !

ATOUTS ET FAIBLESSES



Quels rapports de force ?

La question patrimoniale ou « quelle historicité du projet » ?

Une communauté de communes qui s'explore.

Une Picardie réinventée aux confins de la Wallonie, dans une Eurométropole qui cherche ses marques ...

Un bourg et six villages spatialement « éclatés » : une entité échafaudée « de toutes pièces » ?

Châteaux, fermes en carré, clochers ... rivière et canal, bâtiments classés et « petit patrimoine » : tantôt diffus, perdus ... ou reconquis !

Places, architecture vernaculaire, constructions modernes : un patrimoine identitaire ou d'accompagnement dont la requalification est hétérogène, qui exige ici valorisation et là, renouvellement.

Une mémoire qui s'écrit afin de ne pas se perdre (la maison du patrimoine et de la mémoire), des lieux d'histoire qui se relient pour ne pas se laisser oublier (circuits balisés), des personnages qui s'inscrivent dans la culture historique de l'entité (El Satcheux)...

Des fêtes au festival de jazz : des rencontres qui s'improvisent, font lien et s'installent dans la vie locale.

Une histoire de « marche » (région frontalière),

Une histoire en marche !

La question topographique ou « quel(s) lieu(x), quel territoire(s) de projet » ?

En bordure de la Métropole, à un jet de pierre des deux pôles urbains du far-west wallon : au centre d'équipements universitaires, hospitaliers, industriels, culturels ... de haut niveau !

A la frange de la Wallonie picarde, poumon vert de la Métropole transfrontalière, jardin de la façade-est de la conurbation lilloise : territoire de lisières, clairière à protéger, ruralité à réinventer.

Vaste plaine agricole orientée au nord sur la vallée de l'Espierres, à l'Est vers celle de l'Escaut.

Vaste plaine agricole drainée de ruisseaux et de fossés qui organisent le maillage cultural.

Vaste plaine agricole plantée sur une précieuse nappe phréatique ponctuée de captages administrés par la Flandre.

Vaste plaine dominée par une agriculture gérée par toujours moins d'agriculteurs.

Vaste plaine agricole où la biodiversité se concentre localement et s'affaiblit globalement.

Vaste plaine agricole dont la végétation structurante d'alignements, de haies et de parcs s'appauvrit à défaut d'une gestion proactive de son renouvellement.

Vaste plaine agricole, réservoir vivrier pour des populations urbaines en croissance, possible potager aux portes de la Métropole Lilloise

Vaste plaine agricole traversée par trois axes de transport : chemin de fer, autoroute et canal dont les ouvrages d'art contraignent la liberté de passage.

Vaste plaine agricole, parcourue de réseaux d'énergie traditionnelle, visibles (ligne HT) ou discrets (conduite fluxys de secours).

Vaste plaine agricole « à tous vents », où Eole pourrait se voir domestiqué.

Vaste plaine agricole adossée à la conurbation de Roubaix-Tourcoing-Mouscron et qui se voit rongée sur ses lisières par l'urbanisation.

Vaste plaine agricole cernée de 7 unités villageoises périphériques.

Sept unités villageoises réunies dans une entité administrative, polarisées par des entités urbaines périphériques, et dont l'identité propre s'est néanmoins façonnée, en 40 ans, sur une résille culturelle et de services créative et atypique.

Sept unités villageoises dont le cœur (ou centre de gravité de La Luna) bat au rythme des activités techniques du service des travaux et du Parc à conteneurs !

Sept unités villageoises qu'irriguent des pôles d'échanges « extraterritoriaux » : échangeurs autoroutiers, gare d'Herseaux et métro lillois mais qui souffrent d'un net déficit d'interconnexions efficaces via les voies lentes et les parcours sécurisés pour les usagers faibles ainsi que via les TEC.

Sept unités villageoises impactées par la raréfaction foncière des entités périphériques et la hausse des valeurs foncières qui s'ensuit.

Sept unités villageoises dont la population est en phase de croissance donc de renouvellement sinon de mutation !

Sept unités villageoises où la culture écologiste contemporaine s'esquisse à corriger les fondamentaux de la culture urbaine (consumérisme, autosolisme, individualisme).

Sept unités villageoises qui offrent une grande variété de typologies résidentielles et d'hébergement, opportunité d'une mixité sociale qui transcende les disparités socio-économiques pour s'ouvrir à d'autres différences et d'autres solidarités.

Sept unités villageoises et autant de « communautés » de vie auxquelles s'additionnent celles de la Festingue et du Petit Paris.

Un territoire à géométries variables à agencer de manière cohérente.

La question sociologique ou « quelle(s) communauté(s) de projet » ?

Sept villages que des siècles durant, le 19^{ème} a complété de deux quartiers nouveaux (Festingue et Petit Paris) générés par l'essor industriel des villes françaises de Roubaix et Tourcoing, et que le 20^{ème} a développé à travers de vastes quartiers dédiés au logement social et que le 21^{ème} revisitera avec l'émergence d'éco-quartiers ... fruits du renouvellement « rurbain » ou de créations ex-nihilo ?!

Neuf communautés de vie dont les us et coutumes ont mutés en « logiques comportementales » faites de rythmes (temporalité), de centre d'intérêts (spatialité), de modes de relations humaines encouragées par les potentialités multiples d'une localisation optimale pour les plus « mobiles » et les mieux « connectés »

Neuf territoires partagés plutôt que communautés de vie ... selon qu'il s'agisse d'un partage subi, assumé ou valorisé (villages, « cités sociales », lotissements, éco-quartier ...) ?

Une multiplicité de communautés dont les interfaces spatiales sont tantôt sources de conflit (cimetières et autres repaires) tantôt source de rencontre et d'échange (maisons de village).

Une multiplicité de communautés que la structuration spatiale renforce ou disloque (Bailleul et Estaimpuis traversés par une « autoroute rurale »).

Une multiplicité de communautés affranchies de toute appartenance locale (clubs divers, clientèle des équipements publics ou privés) ou tantôt transgressant (délinquance transfrontalière) tantôt transcendant (secteur HORECA) la référence territoriale.

Une multiplicité de communautés tantôt riches d'échelles de valeurs différentes et tantôt ignorantes de leurs responsabilités citoyennes.

Neuf communautés susceptibles de s'accroître en taille selon les potentialités d'extension foncières, susceptibles de se développer à travers les opportunités d'accueil d'entreprise, susceptibles de se renforcer selon les dynamiques endogènes ...

Une entité, sept villages, neuf communautés de vie ... 200 (quartiers ...), 10.000 (l'Entité), 231.000 (Wallonie Picarde), un noyau de 1,5 millions (Eurométropole) d'âmes : seuil de tolérance ou point d'équilibre ?

Une communauté multiple qui doit bâtir de nouvelles connivences.

La question économique ou « quels moyens pour quels projets » ?

Région-soutien à l'investissement et aux entreprises pariant sur les potentialités locales, supra locales et métropolitaines.

Une économie primaire basée sur l'agriculture que la conjoncture mondialisée oblige à se repenser localement tandis que la pression des exploitants flamands s'affirme.

Une économie de niche basée sur des ressources naturelles et un savoir-faire séculaire (Tannerie Masure).

Une industrie de production (savonnerie) à haute valeur ajoutée en termes d'emploi grâce à sa réorientation sur la logistique.

Une économie sociale forte d'équipes et d'équipements en mesure d'IMPACTER l'équilibre socio-économique de l'entité.

Une économie qui organise la relocalisation de services marchands et qui doit répondre aux besoins de déploiement de services non marchands, quoique à financer (services liés au bien-être et/ou à l'accompagnement de la personne) !

Une économie touristique (gîtes, horeca) et des opportunités récréatives (canal, itinéraires balisés, patrimoine architectural et végétal, centres équestres,...) possiblement génératrices de flux économiques.

Etat providence ou citoyen providence ? Etat solidaire et citoyens solidaires ! Commune prospective et citoyens proactifs.

Un large investissement communal dans les services publics et les équipements exige désormais d'être pérennisé par des programmes d'entretien et de mise à niveau et consolidé tantôt en s'appuyant sur les nouvelles techniques de diffusion et de communication tantôt en s'appuyant efficacement sur les ressources endogènes du réseau associatif.

Des moyens (financiers) et des ressources (humaines) endogènes à déployer dans un premier temps pour mobiliser, ensuite, ceux et celles des institutions supérieures.

LES ENJEUX :

Quels défis relever ?

Dessus, dessous : partout, l'eau est une richesse à raconter et protéger



- *canal, rieux, fossés, mares, étangs, doutes*
- *nappe phréatique, tannerie, pompages*
- *eaux domestiques : de la citerne aux égouts*

Si l'eau est à l'échelle mondiale un enjeu essentiel, à la mesure d'Estaimpuis de nombreux défis sont à relever.

Celui de la reprise de la navigation sur le canal de l'Espierres est en bonne voie mais des mesures d'accompagnement restent à accomplir pour asseoir véritablement un développement économico-environnementalo-touristique sur cette nouvelle opportunité.

Le canal de l'Espierres s'inscrit dans un réseau de rivières, rieux et fossés, de mares et d'étangs, qui doivent atteindre eux aussi une qualité « biotique » suffisante pour contribuer à l'équilibre hydrologique et à la qualité de l'environnement, notamment celui du maillage écologique.

Le territoire de l'entité est inscrit sur une nappe phréatique qui a fait la richesse de l'activité de tannerie depuis des décennies et dont la qualité s'est vue récemment reconnue à travers la montée en puissance des tanneries Masure qui se caractérisent par le tannage naturel, processus dans lequel la qualité de l'eau utilisée est essentielle.

Cette nappe phréatique est aussi exploitée à des fins d'alimentation en eau des populations du nord du pays par la Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening (VWM). Les périmètres de protection de ces captages n'ont pas encore fait l'objet d'un arrêté s'appuyant sur les études ad hoc, celles-ci n'étant pas encore initiées. La définition d'un tel périmètre permettrait de définir d'une manière pragmatique et non plus théorique, les mesures à prendre en ce qui concerne l'usage de la couche arable et des zones urbanisables qu'il recouvre.

Si la couverture du territoire d'Estaimpuis est largement assurée en matière d'assainissement des eaux usées, des mesures de valorisation à des fins domestiques des eaux pluviales pourraient être valorisées afin de soutenir le principe d'un « cycle durable des eaux » sur l'entité.

L'eau courante et vivante est une attraction pour la population, elle contribue à de multiples formes de récréations, mentales et physiques, et contribue à la mesure du temps ... Mille activités peuvent accompagner la valorisation des différents « états de l'eau » à Estaimpuis, qui réconcilient l'homme et l'enfant avec les temporalités naturelles, les rythmes lents des saisons, les rythmes longs de la

filtration des eaux de surface vers la nappe phréatique, les rythmes accélérés de l'épuration biomécanique, etc.

Un enjeu majeur réside dans la capacité de s'appuyer sur le canal de l'Espierres, emblème majeur d'Estaimpuis, pour faire de cette entité « commune aux mille eaux » sur le plan environnemental, récréatif, touristique et économique. Cette « Commune aux mille eaux », sise entre le canal de Roubaix/Deûle et l'Escaut, inscrite dans le Contrat de rivière Escaut-Lys, pourra alors affirmer son appartenance au maillage bleu de l'Eurométropole en valorisant le concept dans une plus grande cohérence et de manière transversale sur son territoire.

***« Commune aux mille eaux »
inscrite dans Le Contrat de rivière Escaut-Lys
et Le « maillage bleu » de l'Eurométropole***

Jeunes et aînés, belges et français ... Une population à multiples visages qui doit
continûment renouveler sa cohésion



- ***pyramide des âges***
- ***multiples nationalités***
- ***« cultures » diverses***

... du conflit au dialogue

- ***Populations spécifiques***
- ***êtres « différents »***

... de l'indifférence au « vivre ensemble »

La pyramide des âges, les nationalités représentées, les « cultures » rurales, urbaines et urbaines en présence constituent autant de richesses que de difficultés. Difficultés de dialogue et de compréhension liées aux us, habitus et modus operandi des uns et des autres. Qu'il s'agisse d'occuper l'espace commun, place ou cimetière, de fréquenter les activités initiées par le monde associatif, de se déplacer avec plus ou moins de vigueur ... L'autre tant qu'il reste inconnu, non « reconnu », de visu, reste un danger potentiel, sinon une menace ... et suscite au moins réserve sinon indifférence et parfois, conflit.

L'offre de « reconnaissance » des uns par les autres est multiple à Estaimpuis, de l'accueil des nouveaux arrivants aux multiples activités festives. Les lieux existent pour abriter tout projet, toute initiative locale, personnelle, associative. Cependant, il reste une difficulté en ce qui concerne le « mixage » effectif de tous ces citoyens qui ne se reconnaissent souvent que dans des classes d'âges, des types de loisir, des origines territoriales. Le brassage s'opère peut-être d'autant plus difficilement qu'un axe diagonal, du nord-ouest au sud-est marque la progression de population plus dense et de culture plus urbaine vers une population plus diffuse et plus rurale ou néo-rurale ... ?

Des populations spécifiques telles que les aînés ou les enfants, ados et adultes « différents » occupent des univers quelque peu insulaires, dispersés dans l'entité. Ils représentent un enjeu important pour les générations montantes dont la population va s'accroître. Leur intégration effective à la vie locale est un enjeu non négligeable de la société contemporaine si nous voulons atteindre une harmonie du vivre ensemble qui enrichisse chacun.

Cet enjeu mobilise des valeurs d'écoute, de dialogue et d'échanges intergénérationnels et « interculturels », susceptibles de mobiliser tous les citoyens, à travers l'exercice de nouvelles solidarités qui puissent s'appuyer sur le monde associatif, l'économie sociale mais aussi de nouvelles formes d'échange « dé-monétarisé » tels les systèmes d'échange local.

De nécessaires solidarités nouvelles

A pied, à cheval ou en voiture ... à la plume ou au clavier ... la mobilité physique comme immatérielle doit être accessible à chacun.



Estaimpuis, inscrite au cœur de l'Aire métropolitaine de Lille, connaît d'impressionnants paradoxes en termes de mobilité ... rejoindre la gare d'Herseaux peut prendre autant de temps qu'aller de Lille à Paris en TGV ! Si la desserte autoroutière est excellente vers les pôles wallons, flamands et français, les réseaux inférieurs présentent des handicaps en termes de continuité et/ou de sécurité. Les cheminements doux ont fait l'objet d'inventaires, de balisage, etc. surtout dans une perspective récréative et touristique, qui doit encore se consolider.

En parallèle, il est désormais important d'envisager ces cheminements doux dans d'autres logiques, notamment les déplacements domicile-école et domicile-travail.

Cet enjeu présente un corollaire en termes d'urbanisation : définir des « autoroutes à vélo » exige des investissements, notamment de sécurisation, importants. Ici comme en matière de transports publics, la question de la « masse critique » est une contrainte de base qu'il faut rencontrer. L'urbanisation doit donc se faire en renforçant les centralités villageoises et hiérarchisant ces centralités selon les densités existantes en matière d'équipement, de service et de desserte par les transports publics, que cette offre se situe dans les limites de l'entité ou à son immédiate périphérie.

- ***autoroutes officielles et autoroutes rurales !***
 - ***Cheminements doux***
 - Ou cheminements à risque ?***
- ***Équipements publics et « masse critique »***

La nécessaire hiérarchisation des « centralités » et des densités



De nos jours, l'accessibilité à nombre de services peut s'opérer sans un déplacement physique ... les réseaux numériques et l'Internet permettent même de pratiquer le « télétravail ». Cependant l'accessibilité à ces réseaux qui permettent l'accès à l'information, l'échange d'information ou encore de solliciter des services qui peuvent s'opérer à domicile n'est pas unanimement partagé. Si la maîtrise technique de ces outils est un enjeu liminaire, il ne faut pas négliger le coût des équipements et des abonnements qui n'ont « d'immatériel » que le nom !

La mutualisation des équipements, à travers des espaces numériques communaux est une réponse qui requiert encore le déplacement des citoyens ...

Les espaces numériques peuvent se faire « mobiles » ou la solidarité peut s'inviter dans les quartiers, les villages ou les hameaux pour donner accès, à tous, à ces outils qui parfois se sont substitués sans alternative aux services traditionnels !

➤ *Accessibilités « immatérielles »*

D'indispensables mutualisations des moyens

De l'industrie à l'agriculture, en passant par les commerces et les services : un maillage à structurer, requalifier et consolider.



Estaimpuis a décidé de s'afficher « commune rurale ».

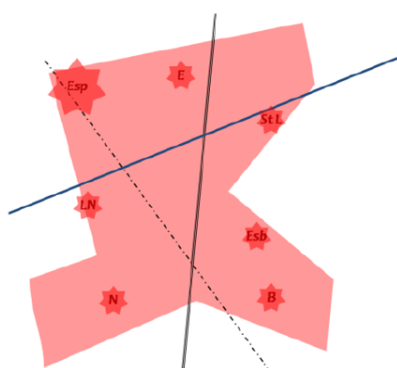
Ici, comme en matière de répartition démographique, on observe un axe Nord-Ouest / Sud-Est selon lequel l'activité économique classique (entreprises et commerces) se « dé-densifie » avec l'éloignement de la conurbation Roubaix, Wattrelos-Mouscron.

Aussi, ruralité volontariste fait face à un contrepoids « urbain » qui présente des atouts indéniables. Son caractère concentré au Nord-Ouest de l'entité doit être garanti pour éviter la détérioration du territoire rural. Il est important que des relais, adaptés aux réalités du monde rural, soient présents sur tout le territoire, notamment en matières de commerces et de services. De plus, de nouvelles formes d'activités économiques, de type « serviciel » peuvent trouver une sereine compatibilité avec le milieu rural. On évoquera les entreprises à orientation « créative » (secteur de l'édition, publicistes, bureaux d'études, etc.) qui pourraient utilement valoriser trois caractéristiques de l'entité : son excellente proximité/accessibilité avec les grandes centralités de la métropole, les dynamiques culturelles et entrepreneuriales qui l'animent et qui leur sont tantôt source de marchés, tantôt sources d'inspiration, et enfin l'environnement rural qui est souvent prisé par de telles entreprises pour son caractère « ressourçant ». Ces activités s'exercent à des échelles modestes et ne justifient ni approvisionnements lourds ni parkings imposants. Elles peuvent se fondre dans

l'environnement rural et se mixer à l'habitat traditionnel et/ou favoriser la reconversion de sièges d'exploitations agricoles désaffectés.

En matière d'activités agricoles, si celles-ci se sont souvent détournées de l'activité classiquement vivrière et se voient dépendre de l'agro-industrie, le marché que représente la métropole pour développer des circuits courts est une opportunité à saisir, à mettre en perspective du profil des populations qui reste faiblement formées. Si ces activités agricoles vivrières constituent une ressource d'emploi non négligeable, il ne faut pas mésestimer qu'elles exigent une révolution des mentalités des travailleurs à faible qualification. L'implémentation de cette reconversion « théorique » de l'agriculture reste un pari délicat à relever et qui se trouve parfois perverti en termes de développement local par un appel d'air pour des populations migrantes et saisonnières.

La diagonale NO / SE - de L'urbain au rural :



- ***excellente proximité & accessibilité
avec Les grandes centralités périphériques***
- ***dynamiques entrepreneuriales
et culturelles « métropolitaines »***
- ***« jardin potager de la métropole »***

... opportunités / équilibre / relais / inventivité ...

Du canal aux chapelles mariales, de la Royère aux fermes en carré, des satcheux aux produits de terroir : mille formes d'un patrimoine et d'une culture à valoriser et enrichir.



La mémoire des lieux est le reflet de leur topographie et de l'interaction de celle-ci avec les hommes qui les ont investis. Cette mémoire n'est jamais figée mais elle peut se perdre et, avec elle, les ressources que constituent l'expérience, ou des pratiques en harmonie avec le substrat territorial. Mais ce substrat territorial est profondément marqué par l'homme, de telle sorte qu'aucun paysage n'a plus de « naturel » que le nom, tant il a été façonné par les générations successives. Cependant, à l'instar de la pointe de l'iceberg, ce paysage n'est que l'écume d'une réalité beaucoup plus complexe à laquelle nous dérogeons sans la maîtriser ... démontant ainsi le temps, le climat, et dénaturant les lieux ...

Les lieux sont le réceptacle de moments privilégiés de l'histoire des hommes et de leurs interactions avec leurs semblables, avec la nature, tel le canal, ou simples témoins d'une étape de leur culture, tel le Château de la Royère ...

Cette culture est en constante mutation et s'installe malgré elle dans l'espace. L'architecture en est le plus explicite des manifestes ... traditionnelle et vernaculaire, elle s'appuie sur des savoir-faire à l'articulation des ressources naturelles et des moyens techniques d'une époque, « moderne » ou « ruraliste », elle s'affranchit de la culture locale et a importé des modèles, tel le lotissement « 4 façades » qui souffre souvent d'un manque de cohérence intrinsèque et s'accompagne de pratiques de l'habiter qui déstructurent ou nient l'identité communautaire du milieu rural. Les enjeux de la mondialisation, du réchauffement climatique, de la raréfaction des énergies fossiles sont autant de réalités nouvelles qui sont déterminantes pour l'évolution de la ruralité et son modèle d'urbanisation. Le patrimoine va immanquablement s'en enrichir et se renouveler. Il est utile qu'il s'appuie sur une bonne compréhension du patrimoine existant, du contexte de son émergence et de son formalisme pour s'appuyer sur des expériences pertinentes en terme de mode de construire, d'urbaniser, de vivre ensemble ... tout en intégrant les nouvelles contraintes d'un bien-être (ensemble) qui transcende la question du confort (individuel).

Les fêtes sont aussi, comme les repas qui souvent les accompagnent, l'expression d'un moment culturel, d'un état d'esprit destiné à se perpétuer, évoluer ... ou disparaître. Si la fête est le moment de se retrouver dans un entre-soi qui consolide la communauté, c'est aussi le temps d'ouvrir les bras

aux nouveaux venus, d'accueillir les générations montantes, accepter leurs questions, répondre à leurs remises en question ... La fête est aussi un patrimoine qui ne saurait être figé, sacralisé, il est un outil puissant d'intégration des autres et de leurs valeurs. Les opportunités festives ne peuvent se démultiplier à l'infini si elles veulent être porteuses de sens pour la communauté car elles doivent réunir et non isoler, par quartier, par génération, par style de vie ... L'enjeu d'un art de faire la fête tous ensemble impose de porter un regard critique sur le sens de la fête et les contenus qui lui donnent sens et contribuent, ce faisant, à l'identité d'une communauté.

- *Topographie >< façonnage cultural / culturel*
...quel équilibre ?
- *Paysage « naturel » >< paysage (r)urbanisé*
... quelle harmonie ?
- *Du confort (individuel) au bien-être (ensemble)*
... quelle identité ?

Au cœur de la Wallonie picarde, aux portes de la communauté urbaine de Lille, partenaire de l'Eurométropole à travers l'IEG, une entité à positionner dans sa ruralité : Poumon vert au cœur de la métropole transfrontalière plutôt que ville à la campagne.

L'entité fait face à de nouveaux agencements de communautés et emboîtements d'institutions qui sont déterminants pour l'évolution de la ruralité et précisément pour cette ruralité spécifique d'Estaimpuis en lisière de trois territoires (français, flamand et wallon) et qui veut protéger la clairière qu'elle représente pour chacun : espace récréatif, cadre de vie, espace de travail ...

Si elle veut conserver son identité, elle ne peut, telle une éponge, absorber tous les modèles urbains, ruraux, néo-ruraux, sans les renvoyer dos à dos afin d'identifier les fondamentaux de son propre projet de vie.

Si elle veut exister, malgré son faible « poids » dans les institutions qui s'esquissent sur le territoire eurométropolitain en pleine recherche d'identité et d'outils, elle doit traduire ce geste fort dans quelques projets emblématiques qui s'appuient sur les ambitions spécifiques de ces trois institutions en gestation : Communauté des communes, Wallonie picarde et Eurométropole ...

Elle doit rechercher les axes de mutualisation qui ne dénatureront pas son identité, se positionner dans un schéma de cohérence territoriale où, avec Mouscron, elle présente une morphologie totalement spécifique et s'inscrire durablement dans les maillages vert et bleu qui sont les plus évidents supports d'articulation et d'attractivité pour les communautés périphériques.

- *Agencements de communautés*
- *Emboîtements d'institutions*

... interpellent un paysage « en lisière »

- *Des axes de mutualisation pertinents*
- *Un positionnement spécifique dans un schéma de cohérence territoriale*
- *L'inscription dans les maillages vert et bleu*

... ou l'art de ménager sa clairière !

LES OBJECTIFS

Objectif 1 : Protéger notre terroir



Le terme « terroir » fait référence à un territoire dont la structure physique et les ressources endogènes font émerger une culture propre.

Le terroir estaimpuisien est caractérisé par son paysage ouvert, ses villages et ses conurbations constituant la richesse de l'entité dont l'équilibre spatial doit être maintenu et connecté. Ce terroir est riche d'un patrimoine multiple qui doit être respecté.

Axe 1 : Maitriser les potentialités d'urbanisation de l'espace ouvert

Les dispositions foncières sont localisées juridiquement. Leur consommation non raisonnée va consolider l'urbanisation continue. Ce développement doit donc être maîtrisé afin de protéger le paysage et le milieu naturel.

Une attention toute particulière doit aussi être portée à la mise en œuvre des ZACC et des zones d'aménagements différés (potentiel d'urbanisation).

Axe 2 : Renforcer le « maillage écologique » et la biodiversité

L'espace ouvert est constitutif d'un milieu biotique et abiotique ou « maillage écologique »_qui doit être consolidé, qu'il s'agisse de préserver les systèmes hydrologiques (canal, rieux, fossés, étangs ...), agraires (modes et nature des productions agricoles, de l'élevage, etc.), faunistiques et floristiques (entretien et/ou préservation des alignements d'arbres et haies, reconstitution de bocages, gestion différenciée des espaces verts, ...).

L'activité agricole représente la majeure partie de la superficie de l'espace ouvert. Elle oscille entre l'agriculture et/ou l'élevage intensif(s), la diversification orientée notamment sur la vente directe des produits naturels ou transformés et la production maraîchère dédiée ou non aux circuits courts. Différents phénomènes (pression foncière agricole et potentielle pression alimentaire) doivent être maîtrisés dans la perspective d'une gestion équilibrée des ressources foncières à vocation vivrière tout en limitant les impacts sur le milieu (ressources hydriques, ravinement, maillage écologique, etc.).

Axe 3 : Renforcer les centralités villageoises

La politique différenciée de requalification, d'extension et de diversification du bâti résidentiel doit être pensée en accord avec la Déclaration de Politique régionale (DPR) et dans les limites déterminées par le Plan de Secteur.

Ceci permettra de déterminer les priorités d'aménagement et d'équipements ainsi que leurs objectifs spécifiques et de s'assurer de la cohérence du maillage des équipements à destination des habitants.

Axe 4 : Structurer les espaces linéaires dédiés à la mobilité douce

Les chemins de halage, le canal navigable, les chemins, les pistes cyclables, les sentiers, ... devront faire l'objet d'une réflexion visant à la mise en place d'un réseau alternatif de déplacements. Il faudra étudier l'existant (remise à niveau – entretien) et la nécessité d'aménagements complémentaires et de mesures connexes (signalisation et petits aménagements spécifiques dédiés à la sécurité, à la propreté publique et à la convivialité). Ces aménagements complémentaires doivent être faits en gardant à l'esprit les ressources identitaires du terroir.

Axe 5 : Intégrer les patrimoines dans les dynamiques de développement

Le patrimoine est multiple dans sa nature : « naturel » ou construit, matériel ou immatériel.

Le patrimoine « naturel » est constitué par :

- Les énergies fossiles à ménager,
- Les énergies renouvelables à exploiter,
- La ressource agraire qu'il ne faut pas épuiser,
- Ou encore les espaces naturels qui ne peuvent subir une pression excessive.

Ce patrimoine doit être préservé de toute « surconsommation ».

Le patrimoine c'est aussi l'œuvre de l'homme qui a investi l'espace naturel pour s'y abriter, se protéger ou le domestiquer, laissant de multiples traces dans et sur le paysage : témoignages de modes d'administration des populations et des territoires, tels le château de la Royère ; témoignages des représentations de l'état d'être de la civilisation occidentale à un moment donné, telles les églises et les chapelles ; ou encore témoignages d'une esthétique propre à l'art de bâtir à une époque donnée ... Il doit être identifié, interprété, protégé et renouvelé au titre de support de développement local/rural.

Le patrimoine c'est aussi le récit qui accompagne les traces et les explique. Ce patrimoine doit être entendu, recueilli et contextualisé afin que se pérennise l'histoire et, à travers elle, l'identité du terroir.

Objectif 2 : Renouveler notre ruralité



La ruralité est l'expression de la culture locale qu'Estaimpuis a choisi de défendre. Cette ruralité s'exprime à travers un rapport spécifique des hommes et de leurs activités au temps et à l'espace.

Un rapport au temps et à l'espace qui se conforme au rythme naturel des saisons, s'opposant au temps souvent uniforme et indifférencié des villes.

Même s'il est désormais inconcevable de s'aliéner totalement à la saisonnalité tant pour des raisons économiques que sociales, il est prioritaire de se « relier » aux logiques propres

à la ruralité.

Un savoir-être avec l'environnement et un savoir vivre ensemble propres à la culture rurale sont à valoriser, de même que les savoir-faire qui les accompagnent.

Axe 1 : Valoriser le savoir-être avec l'environnement

Cet axe répond simultanément à la nécessité de reconnecter les populations locales avec les réalités fonctionnelles de l'agriculture et à la nécessité de conscientiser ces mêmes populations aux réalités d'un rapport à l'espace rural et à ses équipements différents de la ville.

Il est souligné la difficulté d'avoir un impact local sur l'évolution de l'agriculture car les décisions sont prises au niveau européen.

Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

La « néo-ruralité » imprègne fortement la culture des populations résidentes. D'une part, elle projette sa lecture des enjeux du monde agricole face à la mondialisation et aux principes (politiques) écologistes, mésestimant souvent la réalité de ce milieu, ses contraintes et ses dépendances. D'autre part, elle impacte à travers ses modèles (le lotissement, la villa 4 façades, l'autosolisme, ...) le paysage qu'elle « consomme », rêvant de le figer, au mépris de ses réalités.

Renouveler la ruralité impose de rétablir un dialogue égalitaire entre « ruraux de souche » (agriculteurs et autres citoyens, appartenant souvent aux générations plus âgées) et « néo-ruraux »

(des jeunes ménages aux quinquas) afin d'équilibrer les aspirations des uns et des autres et d'harmoniser leurs modes de vie.

Axe 3 : Renouer avec les savoir-faire traditionnels

La ruralité renouvelée, ce sera renouer avec des savoir-faire spécifiques, qu'il s'agisse des pratiques artisanales de construction ou de fabrication domestiques, de jardinage, de transformations des produits du terroir et de cuisine sinon de gastronomie, de festivités ou de « jeux » dits anciens et qui ne requièrent ni électricité ni connexion internet !

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »



La taille et la répartition spatiale de la communauté estaimpuisienne présentent un équilibre susceptible de supporter un accroissement raisonnable de citoyens qui doit être contenu à un seuil « soutenable & durable ».

Cet accroissement sera essentiellement issu d'un solde migratoire positif de population d'origine urbaine :

- lié d'une part à l'effet frontière et à l'attractivité résidentielle
- et d'autre part, selon le Bureau du Plan, à la croissance démographique belge et spécifiquement wallonne d'ici à

2040 (+25 % de population issue des migrations et de la natalité).

Il faut en constater que le potentiel résidentiel (la maîtrise des potentialités d'urbanisation a été développée dans l'objectif 1) de l'entité s'accompagne d'un potentiel récréatif, touristique sinon culturel issu du caractère limitrophe avec la métropole et de la nature continue de certains espaces tels le Canal de l'Espierres.

Ceci pourrait renforcer l'évolution « rurbane » de la culture locale, évolution qui doit être maîtrisée afin de ne pas transformer à moyen terme (20 à 30 ans) Estaimpuis en une entité péri-urbaine, sorte d'extension de la banlieue lilloise et vaste « parc récréatif » à destination des populations métropolitaines.

Le point d'équilibre de la « culture rurbane » de cette entité rurale doit donc être défini et consolidé à travers une somme de mesures et d'actions afin de préserver l'environnement et garantir la cohésion sociale.

Axe 1 : Services à échelle humaine

De nouveaux réseaux sociaux émergent. Les uns immatériels (outils numériques), auxquels chacun est susceptible d'accéder en tous points de l'entité.

D'autres réseaux jaillissent dans le milieu rural, non plus basés sur la proximité physique et les solidarités de voisinage mais à travers des clubs, associations,... qui focalisent leur action sur une activité thématique (sportive, culturelle, sociale,...) et calquée sur les structures relationnelles propres au milieu urbain.

Les modes de rencontre du monde rural (intergénérationnel, fêtes de village,...) sont en opposition avec le monde urbain. Le manque de partage de l'espace public entre les générations crée des situations de conflits. Créer des activités communes permet de dialoguer, d'échanger et de se connaître.

Axe2 : Mettre en réseau les ressources identitaires afin d'atteindre les publics cibles dans et hors entité

Les éléments d'attractivité d'Estaimpuis sont particulièrement multiples, qu'ils soient économiques, récréatifs, culturels et touristiques. Le nombre et la qualité des services offerts tant à la population qu'aux entrepreneurs et aux investisseurs constituent aussi de réelles opportunités d'implantation pour les entreprises comme pour les résidents, qu'il faut mettre en valeur. Espace de ressourcement aux portes de la métropole lilloise, l'entité offre un maillage d'opportunités récréatives très variées qu'il faut rendre plus visible.

La mise en réseau doit se structurer entre les différents secteurs (sites patrimoniaux, équipements de loisir, secteur HORECA, services) afin d'assurer leur consolidation respective.

Elle doit aussi être assurée entre les différents produits afin de présenter une offre plus consistante adaptée à des publics diversifiés.

Cette mise en réseau doit se réfléchir à l'échelle de l'entité et via les réseaux supra-communaux (Maison du Tourisme de la Picardie, Maison du Tourisme du Tournaisis, Eurométropole,...).

Axe 3 : Capter les flux économiques issus des dynamiques sportives, culturelles, touristiques et récréatives qu'offre l'entité

La dynamique de l'entité, s'exprimant à travers les nombreuses opportunités en termes d'animations sportives, culturelles, éducatives, touristiques, récréatives, d'hébergement et de restauration, doit impliquer des retombées économiques « durables ».

Garantir ce niveau d'équipement et de services procède d'une équation financière à réaliser entre les investissements à consentir et les retombées économiques à en tirer. Capter ces flux exige d'assurer une communication efficace à de multiples niveaux, destinée à soutenir l'attractivité de l'entité.

Objectif 4 : Accueillir Les altérités



Afin de pallier la disparition de formes de solidarités familiales traditionnelles, l'attractivité résidentielle va être amenée à renforcer sa diversification à la fois du fait de l'allongement de la vie des aînés et des personnes moins valides ou mentalement déficientes et du fait d'une récession probable ou tout au moins d'une réduction du pouvoir d'achat.



Axe 1 : Garantir le logement ou l'hébergement ad hoc pour tous les profils de population

Les « structures d'hébergement et/ou d'accompagnement », qui existent seront vraisemblablement amenées à s'étendre ou se démultiplier. Elles procèdent d'un ciblage et d'une spécialisation croissante des services à la personne permises par la masse critique qu'offre la métropole. Implantées en milieu rural, elles peuvent œuvrer de manière plus ouverte qu'en milieu urbain, permettant à leur hôtes de bénéficier de l'espace de ressourcement qu'offre la campagne et d'assurer des échanges avec le milieu humain avoisinant.

De nouvelles formes d'habitat sont à penser, permettant d'une part de garantir des investissements en matière d'équipements collectifs et de réduction des consommations énergétiques d'autre part. Elles devront en outre être conçues de manière à promouvoir des mixités sociales qu'il s'agisse de la taille des logements, de leur caractère privé ou public ou de leur public cible (jeunes, aînés, isolés, familles monoparentale ou traditionnelle, locataires ou propriétaires).

Axe 2 : Maintenir la cohésion sociale à travers un équilibre raisonné entre les différents profils d'habitants

La densité actuelle sur Estaimpuis pourrait se voir accrue du fait de la grande proximité avec la métropole. La concentration de ces pôles d'accueil, leur implantation et leur dimension devront faire l'objet d'une vigilance particulière afin de garantir l'ouverture des communautés villageoises à ces structures et le principe d'une percolation de ces publics spécifiques vers les espaces de rencontre et les activités locales.

Axe 3 : Offrir des espaces, des équipements et des services adaptés à chaque profil de population

Chaque type de public, jeunes ou aînés, économiquement faible ou aisé, plus ou moins valide doit pouvoir bénéficier de l'équipement collectif (public ou privé) qui correspond à ses besoins propres et à ses contraintes spécifiques, notamment en termes d'accessibilité physique. De même chacun de ces publics doit pouvoir trouver un espace public adapté à ses contraintes ou ses besoins.

Objectif 5 : Communiquer pour exister



Axe 1 : Garantir l'appropriation des démarches menées à l'initiative des autorités communales

Le programme de développement rural est un outil qui vise notamment à faire évoluer les modes de vie dans l'espace rural. Pérenniser des démarches destinées à faire évoluer les pratiques qu'elles soient domestiques, individuelles ou collectives, exige de soutenir la conscientisation de chacun à travers différents modes de communication. Cette évolution des pratiques concerne tous les actes de la vie courante : consommer, se déplacer, se délasser, échanger, etc.

Il faut donc soutenir la communication sur les principes du Développement Rural et des projets menés dans le cadre du PCDR, et pas uniquement via la CLDR, afin de faire évoluer certaines pratiques de la vie courante.

Axe 2 : Assurer la transversalité de l'information au sein de l'entité

La communication communale doit s'adapter à la demande croissante de la population en matière d'information. Elle doit donc passer par des canaux multiples (outils matériels, immatériels, numériques) afin d'améliorer l'impact qu'elle peut avoir sur tous les citoyens.

Pour que le territoire d'Estaimpuis reste attractif, dynamique et représentatif des personnalités qui l'occupent et l'animent, il est important que chacun sache ce qui s'y passe et ce qui le caractérise.

Communiquer va permettre à Estaimpuis d'exister, non seulement auprès de ses habitants, mais également auprès des autres communes de la région.

Axe 3 : Coordonner les modes de diffusion de l'information

L'information traditionnelle, via toutes les formes de supports matériels et immatériels, ne peut se faire sans une bonne coordination de ceux-ci. Un équilibre doit être atteint entre tantôt la grande profusion tantôt une certaine discrétion en termes de diffusion de l'information relative aux activités de loisirs et à l'offre de services sur l'entité.